Les Feuilles de Chou de l'Adéic Languedoc-Roussillon

N°11– octobre 2013

Mal bouffe, bonne chair

Tous les médias répètent que les français mangent mal, jamais la consommation de pizza ou de sandwichs n'a été aussi importante. Les plus grands restaurants étoilés amortissent leurs repas "grand style" par des boutiques de « prêt à consommer » et les épiceries fines ne font plus recette (Hédiard vient de déposer son bilan). Dans les mêmes médias, on présente aussi le dernier livre de recettes d'un grand Chef ou d'une vedette qui propose une méthode permettant de manger des plats originaux selon son appétit et de perdre du poids sans aucun régime. De fait, ils ne font que revisiter des ouvrages de référence. Je peux aussi ajouter le ridicule de la plupart des concours télévisés où l'on doit cuisiner dans un TGV, au sommet de la Tour Eiffel, dans une cabane perchée au sommet d'un arbre, sur des bateaux. Pendant ce temps, dans un restaurant à la mode, les convives à ma table découvraient un nouveau légume : le fenouil !

L'Adéic a du travail en matière d'information et d'éducation alimentaires. Nous venons de le prouver aux chalands du marché de Saint Jean du Gard pour expliquer les vrais signes de qualité et mettre en valeur nos produits régionaux. Avec ses initiatives qui sont surtout dirigées vers les jeunes enfants et leurs parents dans des secteurs précaires, l'Adéic du Gard s'honore de faire découvrir qu'avec des denrées courantes on peut très bien se nourrir.

Nous avons aussi réalisé un "repas de Gala » avec les élèves et professeurs du Lycée Professionnel Marie Curie. Quelle qualité ! Quelle finesse ! Pourtant le menu ne comportait que des produits simples, mais il y avait le savoir-faire.

Notre ministre de l'Agroalimentaire veut remettre les Français autour de la table familiale. Nous le suivons dans nos actions dictées par le Plan National Nutrition Santé (PNNS) et par celui sur l'alimentation (PNA). Si, demain, Monsieur Guillaume Garrot souhaite que tous les dimanches, nous savourions "une poule au pot", je serais le premier à vous en indiquer la recette mais aussi son prix de revient. **Jean-Marie Chouleur**

PS : Ma poule au pot n'aura rien de comparable avec celle de la Mère Brasier ou celle, en chemise, de Paul Bocuse, mais elle sera excellente et, en plus, vous aurez un bon bouillon pour votre potage du soir.

Ce mois-ci dans la feuille de chou…

Edito : Mal bouffe, bonne chair

Animations pédagogiques

☆En vedettes, les signes de qualité

☆ Kit Célestin : prévention des accidents de la vie courante

Info-Conso

☆ Où en est la « marque » CAMIF en 2013 ?

Réglementation

☆ Les transporteurs doivent afficher leur émission de CO2

Vie associative

☆Du bon usage du SEL (système d'échanges local)

☆ Lancement de la 27e Campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes

Conseil

☆Vols à l'arraché

Litiges

☆ Panneaux photovoltaïques

Supplément

☆ La Compil ! Les sommaires des numéros 0 à 10 des Feuilles de Chou

Au-delà de l'envoi aux adhérents de l'ADEIC Languedoc-Roussillon, la Feuille de Chou circule librement. Si vous ne désirez plus la recevoir, informez celui qui vous l'a envoyée

URGENT DERNIERS JOURS !

Enquête destinée aux professeurs des écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur. La date limite des réponses est fixée au 30 octobre 2013 avec ce lien : http://www.conso.net/page/bases.6_education.23_enquete_sur_l_education_a_la_consommation./

L'INC et l'Adéic mènent une enquête sur "l'éducation à la consommation" dont l'objectif est double :

- dresser un état des lieux des actions, des initiatives ou des réflexions en matière d'éducation à la consommation
- mettre en évidence les attentes, les besoins et les conditions requises pour le développement d'une éducation à la consommation responsable et répondant aux enjeux actuels.

Votre avis et votre expérience seront pour nous des éléments précieux.

ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Kit Célestin : Prévention des accidents de la vie courante

Edité par l'ADEIC en 2008, le Kit Célestin a été jugé : *"exceptionnel et vivement recommandé"* par la pédagothèque de l'Institut National de la Consommation.
http://www.conso.net/page/bases.6_education.1_la_pedagotheque./

Le kit "Célestin" est composé de : 1 DVD comprenant 24 scénarios de 3 minutes du dessin animé sous les thèmes : les intoxications, les brûlures, les chutes, les accidents graves ou mortels, les blessures et les coupures, les dangers de l'électricité, les risques dans le jeu, vivre avec les animaux. Un triptyque représente, au recto, la façade de la maison de Lucas et de Woofy où veille Célestin (les personnages du dessin animé) et, au verso, les pictogrammes de danger. Ouvert, il représente l'intérieur de la maison, du garage et le jardin de Lucas. Il est à poser ou à accrocher en classe. Un livret pédagogique de 107 pages sur Cédérom propose 9 thèmes d'accidents de la vie courante des enfants, des adresses et numéros de téléphones utiles.

Ce document est disponible à l'Adéic 30 qui propose une aide à son utilisation. adeicgard@club-internet.fr

Guide des bonnes pratiques d'hygiène

Ce guide de 80 pages a été élaboré par trois associations de consommateurs engagées depuis de nombreuses années dans le secteur agroalimentaire : l'Association Léo Lagrange Pour la Défense des Consommateurs, la Confédération Syndicale des Familles (CSF) et Familles Rurales et réalisé avec le soutien conjoint des ministères de l'Agriculture (DGAL), de la Santé (DGS) et de l'Économie (DGCCRF). Il a reçu la labellisation du Programme national pour l'alimentation (PNA). Il se présente sous la forme de 23 fiches pratiques depuis le lavage des mains jusqu'aux modes de conservation des aliments en passant par la confection des repas.
http://alimentation.gouv.fr/guide-hygiene

Attention au rangement dans votre réfrigérateur (photo Adéic)

En vedettes, les signes de qualité

Pendant deux jours, l'ADEIC, les élèves de troisième et de première du Lycée Marie Curie et leurs enseignants ont fait vivre les chalands du marché de St Jean du Gard et les convives du restaurant d'application sous les signes de qualité des produits de notre région.

J.M. Chouleur et les élèves du Lycée Marie Curie sur le marché de St Jean du Gard (photo Adéic)

Les signes de qualité vedettes du marché

Par équipes de deux, les plus jeunes recrues du Lycée étaient fières de déambuler sur le marché avec un plateau garni de verrines de dégustation de mets qu'ils ont réalisés en classe. C'était leur premier contact avec le public. Ils proposaient les mets et invitaient les consommateurs à remplir un questionnaire sur les signes de qualité. Sur le stand de l'Adéic, installé sous la verrière de la mairie, les jeunes cuistots et les produits labellisés ont attiré le public, créant une joyeuse animation. Une démonstration très réussie pour les jeunes, l'équipe enseignante et administrative du lycée, venue sur le stand et les quatre militants de l'Adéic. Un grand merci aux services techniques de la municipalité qui nous ont accueillis.

Les signes de qualité vedettes au Lycée

Dans l'agréable cadre du *Panoramique*, restaurant d'application du Lycée Hôtelier Marie Curie de St Jean du Gard, un repas de Gala a été servi à 50 convives qui avaient très tôt réservé leur table. 24 élèves de première (groupe cuisine) et leurs professeurs ont confectionné des mets d'une grande finesse et d'une grande variété (trois présentations différentes de l'agneau blanc de Lozère, IGP de la coopérative agricole CEMAC-COBEVIAL). 24 élèves des mêmes classes (groupe restaurant) ont effectué le service.

Cette animation sur deux jours a été le fruit d'une étroite collaboration entre l'Adéic 30 et toute l'équipe de cet établissement. Nous tenons à les remercier :

- Fréderic Clémencin, professeur, pour la préparation des dégustations sur le marché avec sa classe de 3ème.
- Bruno Couturier, conseiller principal d'éducation, pour l'accompagnement et l'organisation logistique de la classe de troisième sur le marché.
- Hélène Genève, professeur, pour la décoration du buffet au Lycée avec sa classe de 3ème.
- Alain Chouleur, professeur, pour la coordination du projet et la préparation du repas de Gala avec sa classe de 1ère groupe cuisine.
- Pierre Henri Couronne, professeur, pour la préparation du repas de Gala avec l'autre classe de 1ère groupe cuisine.
- Mikael Monvoisin, professeur, pour le service du repas de Gala avec sa classe de 1ère groupe restaurant.
- Dominique Careno, professeur, pour le service du repas de Gala avec l'autre classe de 1ère groupe restaurant.

Nous remercions aussi Françoise SZENES, proviseure, et Corinne Rabier, gestionnaire, pour leur aide et leur sympathique accueil.

Le développement durable et MOI

L'e-graine - Ile de France édite une série d'outils pédagogiques multimédias « Le développement durable et MOI ». Après l'eau, l'air, le sol (1), les énergies et les déchets (2), et la biodiversité (3), voici la mallette pédagogique sur la consommation.

Quels sont les impacts de notre consommation quotidienne sur les Hommes et l'environnement ? A partir de l'achat d'un

nouveau jean suscitant l'admiration de ses copains, Julien découvre la société de consommation et le commerce mondial. L'objectif de ce nouvel outil pédagogique est d'offrir aux professeurs des écoles et animateurs des centres de loisirs, un support ludique pour la sensibilisation des enfants de 8 à 12 ans.

Une association du e-graine avec l'Institut national de la consom-mation, la Fédération des Yvelines de la Ligue de l'enseignement, la Fédération Artisans du Monde, Max Havelaar-France, Survival France, FSC-France et Ecophylle. Toutes les informations sont sur la pédago-thèque de l'INC.

http://www.conso.net/page/bases.6_education.1_la_pedagotheque./

INFO- CONSO

Où en est la « marque » CAMIF en 2013 ?

Comme ses anciens adhérents devraient le savoir, la CAMIF a été mise en liquidation en 2008 et démantelée. Mais l'appellation CAMIF existe toujours sous diverses formes : CAMIF, CAMIF-Habitat, Club CAMIF. Ce sont toutes des entreprises privées sans aucune attache avec l'économie sociale et solidaire.

Les anciens adhérent reçoivent encore des propositions commerciales avec, en en-tête, l'indication CAMIF. Il s'agit du groupe MATELSOM qui, spécialisé dans la vente en ligne de literie, a racheté à l'époque la marque et le fichier. Certains ont reçu des offres spéciales « sociétaires » : elles n'ont aucun lien avec l'ancienne coopérative des enseignants qui n'existe plus.

CAMIF Habitat qui s'occupe de travaux de rénovation dans la maison n'a pas subi de liquidation. Mais la CAMIF, son actionnaire principal, a disparu. C'est un entrepreneur qui a racheté ses parts et la développe en utilisant une franchise.

Le **club CAMIF** constituait le volet « loisirs et services » de l'offre historique CAMIF. En 1994, il avait 1million d'adhérents à qui il offrait des réductions dans les domaines du voyage, de l'automobile, des locations de vacances, de la presse … Ce club a été filialisé à travers ROMACTIS, société par actions, agence de marketing services et de marketing relationnel, plateforme de gestion de clubs d'avantages, fournissant du soutien aux entreprises. En 2009, après la liquidation de la CAMIF, le club s'est ouvert à un large public, mais il est resté géré par ROMACTIS.

Il ne reste donc rien de l'Economie Sociale et Solidaire, cadre dans lequel avait été créée et développée la CAMIF.

Jean-Claude Vendeville

REGLEMENTATION

Info CO2 transport

Info ADEME

Les transporteurs doivent afficher leur émission de CO2

Depuis le 1er octobre, les entreprises de transports de personnes, de marchandises et de déménagement doivent informer leurs clients de la quantité d'émissions de CO2 induite par leur prestation. Cette information sur les prestations de transports permet une meilleure prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans les choix des voyageurs et des chargeurs.

Alors n'hésitez pas à prendre en compte cette nouvelle donnée quand vous achetez un billet de train, de car ou d'avion, quand vous expédiez un paquet ou lorsque vous déménagez.

VIE ASSOCIATIVE

Du bon usage du SEL (système d'échanges local)

Un SEL permet de se rencontrer et de tisser des liens, de s'apporter un mieux-être économique, de valoriser des savoir-faire non reconnus dans le système marchand, de promouvoir des solidarités, de découvrir l'autre dans l'échange, de favoriser un comportement d'acteur plutôt que d'assisté et de se poser des questions sur le monde économique en général.

SEL késako ?

Le SEL met en contact les demandeurs et les offrants, il gère un système de comptes personnels en unités de mesure interne, fournit un échange d'informations, enregistre les services négociés entre ses adhérents.

Le SEL est un groupe de personnes qui mettent des services, des savoirs, des compétences, des biens ou des produits à la disposition les unes des autres, au moyen d'une unité d'échange choisie par les membres. Cette monnaie locale, virtuelle, n'est pas capitalisable, ne produit pas d'intérêts et n'est donc pas spéculative. Le montant d'une transaction est toujours fixé de gré à gré entre deux adhérents. L'unité de mesure et l'euro ne sont pas convertibles. Le SEL ne fournit aucune garantie quant à la qualité, les conditions, la valeur des services.

Le SEL est créé par un groupe local, de façon indépendante, pour permettre une réflexion sur la dimension humaine existant derrière les échanges et la promotion de solidarités dans le cadre d'un développement local.

SEL'idaire
Pour changer, échangeons !

Comment créer un SEL ?

Le SEL est une association à but non lucratif, les coûts administratifs étant couverts par les cotisations. Une petite équipe est constituée autour de quelques objectifs clairs avec une cohésion idéologique pour éviter des discussions stériles. Tout prosélytisme à l'intérieur d'un SEL est interdit, ainsi que toute utilisation du SEL pour satisfaire des intérêts et ambitions personnels ou pour promouvoir une idéologie quelle qu'elle soit.

Mais moi je n'ai rien à proposer!

En général, ce que vous pouvez proposer ne vous paraît pas intéressant, s'il n'est pas compté comme travail salarié en euros. Pourtant chacun possède une richesse à donner aux autres: faire de la pâtisserie, du bricolage, proposer les noix de son jardin, raconter des histoires aux enfants, écouter celui qui a un gros coup de cafard. Tout le monde, enfants, retraités, chômeurs, a quelque chose à proposer. Il suffit d'être à l'écoute de ses différences, alors, c'est fou ce qu'on peut découvrir.

Est-ce du travail au noir?

Non, il s'agit d'une entraide entre adhérents, pour des coups de main ponctuels, non répétitifs et de courte durée. J'offre à mon voisin la mobylette qui ne me sert plus, il garde les enfants d'un autre qui donne quelques cours d'informatique à mon fils...

En revanche, un professionnel devrait éventuellement déclarer son revenu en euro, et faire payer la TVA. Par exemple, si je suis garagiste, je peux aider quelqu'un à repeindre sa cuisine sans rien déclarer, mais si je répare sa voiture, je dois le déclarer.

« Sel'idaire » pour changer, échanger et consommer autrement, choisir la coopération au lieu de la compétition, donner plus d'importance à l'être qu'à l'avoir, choisir le lien autant que le bien. Roseline Vivès

Où trouver un SEL dans le Gard ?

Nîmes, Alès, St Ambroix, St Hyppolite du Fort, Théziers, Aigues-Vives, Montaren St Médiers et en Gardonnenque

Pour en savoir plus: http://selidaire.org

ANATEEP

Lancement de la **27e Campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes par l'association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public.**

C'est à Nîmes que l'ANATEEP a lancé sa campagne nationale annuelle d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes. Elle a pour thème « Pour traverser, il faut voir… et être vu ! »

Quelques consignes fondamentales

Lors de ses animations, l'ANATEEP rappelle aux élèves qu'il ne faut pas traverser devant ni derrière un car à l'arrêt mais attendre que celui-ci soit parti pour avoir toute la visibilité requise. Les parents qui attendent leurs enfants ou les conduisent au car doivent se placer du côté de l'accès au car, afin d'éviter de contraindre leur enfant à traverser de manière intempestive.

Enfin, aujourd'hui, les baladeurs MP3 et téléphones mobiles permettent d'écouter de la musique tout en se déplaçant. Cependant, les jeunes doivent éviter l'usage de ces appareils lors de ces moments délicats pour leur sécurité et sur ces zones de danger. Ils doivent pouvoir entendre les véhicules qui circulent ; tous leurs sens (vision, écoute, attention,...) doivent être en éveil. Pour traverser en toute sécurité, il faut voir et entendre, mais aussi pouvoir être vu par les autres usagers de la route. Rien de plus simple pour rester... en vue !

Pour tout renseignement sur la campagne : ADATEEP du Gard - Tél : 04.66.84.97.42 - 06.81.52.01.08 mel : adateepgard@sfr.fr

Au cours d'une opération « sortir vite » (photo ADATEEP30)

CONSEILS

Vols à l'arrachée

Le Préfet du Gard appelle à la vigilance

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

A Nîmes, les vols à l'arrachée sont en recrudescence. Les mois de mai, juin et juillet enregistrent plus de 100 faits chacun. Face à ce constat préoccupant, le Préfet du Gard rappelle quelques précautions.

Les vols à l'arrachée ont pour cibles principales les téléphones portables et les bijoux. Ces deux cibles représentent plus de 70 % des butins. Avec 1 vol sur 2, les téléphones portables sont les objets de valeur les plus convoités.

43 % des vols à l'arrachée se produisent dans le grand centre-ville : écusson et boulevards, avenue Jean Jaurès, avenue Feuchères, gares SNCF et routière. De nombreux vols ont également lieu aux abords des établissements

secondaires et d'enseignement supérieur. Enfin, 55 % des victimes de vols à l'arraché sont des femmes, et la tranche des 18-24 ans est la plus visée, avec 24 % des délits, suivie de près par celle des plus de 60 ans, qui représentent 19 % des victimes.

Prenez vos précautions !

Certaines précautions permettent de réduire les risques de vols à l'arraché. Prenez l'habitude :

• De porter votre sac côté mur, lorsque vous marchez dans la rue : les voleurs préfèrent s'attaquer à des personnes portant leur sac vers la chaussée, pour pouvoir s'enfuir plus vite (qu'ils soient à pied, à vélo ou en moto).

• A la terrasse d'un café, ne posez pas votre téléphone portable sur la table ou votre sac sur la chaise à côté de vous ou à vos pieds.

• Ne rangez pas votre téléphone dans une poche extérieure de votre sac ou d'un vêtement. Ne le prêtez pas à un inconnu.

• Ne portez pas en évidence vos téléphones portables, bijoux, montres, etc. qui pourraient attirer les personnes mal intentionnées.

• Si le voleur a empoigné l'objet, ne résistez pas, vous pourriez être blessé.

Vous avez été victime d'un vol à l'arraché

La première chose à faire est de porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans les meilleurs délais. Cela permettra, peut-être, de retrouver les objets disparus, mais surtout, le récépissé du dépôt de plainte sera nécessaire pour vos démarches auprès de votre assureur.

Si votre téléphone mobile a été emporté par le voleur, contactez votre opérateur pour faire bloquer la carte SIM.

À savoir : chaque téléphone portable est identifié de façon unique par un numéro appelé IMEI, que vous pouvez afficher en tapant *#06#. Pensez à noter ce numéro en lieu sûr, afin de pouvoir le communiquer à votre opérateur en cas de vol. Ainsi, le portable pourra être localisé s'il est utilisé. Certains portables récents peuvent aussi être, à distance, vidés de leur contenu (vos numéros, messages, etc.) et leur usage bloqué. Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

LITIGES

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Pas un jour où l'on ne soit sollicité pour équiper son toit de panneaux photovoltaïques. On vous fait miroiter la gratuité de l'installation, la rentabilité, les économies, le rachat de l'électricité non utilisée par le propriétaire à un prix qui rend l'opération sans coût, le crédit d'impôt avantageux. J'en passe et des meilleures et notamment l'envoi d'un technicien qui, justement, était dans votre région. Au-delà du discours d'accroche, la réalité est autre.

L'émission « sans aucun doute » évoquait un cas récent d'installation non raccordée au réseau EDF, avec des malfaçons et un coût de 25000€. L'Adéic a aussi dû résoudre ce type de situation. En effet, les problèmes, en ce domaine, sont fréquents et variés. Commençons par le démarcheur convaincant qui a exigé la présence du couple de propriétaires lors de la proposition commerciale et leur fait signer un devis qui se révèle, après coup, être une commande. Continuons par des panneaux non branchés, ne produisant pas d'électricité, mais qu'il faut rembourser, et ceux, mal posés, qui provoquent des dégâts des eaux. Ajoutons parfois la production en deçà des prévisions avec la difficulté d'incriminer les « techniciens poseurs » et l'impossibilité de joindre la société mis en liquidation une fois le « travail » fait.

Nous avons reçu à l'Adéic un particulier qui, à la sortie d'un supermarché, s'était vu remettre une participation à une loterie : le gagnant avait droit à une installation photovoltaïque réalisée gratuitement. On lui réclamait un crédit pour effectuer les travaux et il n'avait pas de document attestant de son gain !

Il faut dire que le tarif d'achat par EDF de l'électricité produite, fixé en 2006, de même que le crédit d'impôt pour les particuliers ont fait exploser le nombre d'entreprises dans ce secteur. A partir de 2011, le tarif d'achat et le crédit d'impôt ont baissé. Les commerciaux sont devenus plus agressifs pour maintenir le chiffre d'affaires des sociétés.

Avant d'acheter, renseignez-vous (photo Adéic)

Il est donc important de s'entourer de précautions avant de se lancer : ne rien signer dans la précipitation, s'informer sur l'existence légale de l'entreprise (consulter www.infogreffe.fr pour trouver le numéro de Siret ou de Siren), aller sur le site de la banque de données photovoltaïques www.bdpv.fr pour s'informer sur les coûts, les rendements… En un mot, soyez prudent.

Marianne Fabre

PS. Savez-vous pourquoi on vous demande parfois au téléphone si vous avez moins de 65 ou 70 ans avant une proposition commerciale ? En cas de problème, les sociétés peuvent au –delà de cet âge respectable - se voir attaquer pour abus de faiblesse !

Les feuilles de Chou de l'ADEIC
Languedoc Roussillon

Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur Languedoc-Roussillon
123, chemin de la garrigue – 30500 Saint Julien de Cassagnas – tel 04 66 61 75 90
adeicgard@club-internet.fr
Directeur de la publication : Dominique Lassarre
Rédacteur en Chef : Jean Marie Chouleur
Conception et crédit photo : ADEIC30
Toutes vos suggestions seront les bienvenues pour améliorer les feuilles de chou

Au-delà de l'envoi aux adhérents de l'ADEIC Languedoc-Roussillon, la Feuille de Chou circule librement. Si vous ne désirez plus la recevoir, informez celui qui vous l'a envoyée.

Il fallait le savoir !

Le 16 Octobre était la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire

Dans le supplément de la Feuille de Chou de l'Adéic Languedoc-Roussillon, vous trouverez la liste des articles publiés depuis le numéro zéro. N'hésitez pas à demander à l'Adéic 30, les numéros dont vous avez besoin. En un an, les rubriques ont évolué, les Feuilles de Chou se sont améliorées. Toutes vos suggestions seront bienvenues pour faire encore mieux.

Supplément à la feuille de chou N°11 octobre 2013

La Compil ! Les sommaires des numéros 0 à 10 des Feuilles de Chou

Thème	Rubrique	N°
action de groupe	Réglementation	7
achats internet	Conseils	4
Adéic	Vie associative	5, 6, suppl 4
Artisans du Monde	Vie associative	8
Association des usagers de la SNCF du Gard	Vie associative	9
Bar à fruit	Animations pédagogiques	8
Ceinture sécurité	Réglementation	4, 6
énergies	Conseils	3
énergies renouvelables	Litiges	3, 10
gaspillage	Conseils	2
goûters	Animations pédagogiques	5, 6, 8
hôtels restaurants	Réglementation	5, 8, Suppl 9, 10
marché forain	Conseils	zéro, 7
médicaments	Coups de gueule & conseil	6, 10
Maison Nature Environnement	Vie associative	6
moules de bouchot	Réglementation	7
œufs	Réglementation	5
pratiques commerciales	Coups de gueule	10
qualité de l'air	Conseils	8, 9
prix de vente	Edito &Coups de gueule	1, 9
restauration scolaire	Edito & Réglementation	3, 6, 10
retards	Coups de gueule	10
sécurité domestique	Conseils	10
signes de qualité	Réglementation	8
	Animations pédagogiques	zéro, 1, 2, 10
service public	Conseils	6
SNCF	Conseils	5
sources numériques	Pan sur le chou	3, 5, 6
suivi paquet poste	Conseils	10
taxis	Réglementation	10
vente forcée	Litiges	6
viande	Réglementation	4, 5
voisinage	Réglementation	7
voiture d'occasion	Conseils	6
voyages à l'étranger	Pan sur le chou	Suppl 8 & 9
voyages en voiture	Conseils & Pan sur le chou	7, 8